

Plan réussite en licence

Le conseil d'administration vote les capacités d'accueil en 1^{re} année pour l'année 2018/2019 et met en place un comité de suivi.

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a voté mardi 19 décembre 2017 les capacités d'accueil des différentes filières de l'université pour l'année 2018/2019.

Les propositions ont été adoptées par 22 voix pour, 7 contre, 2 abstentions, 5 NPPV.

Ces capacités d'accueil sont augmentées en moyenne de 9,6 % par rapport aux inscrits de l'année 2017/2018. L'université se mobilise ainsi pleinement pour le plan de réussite en licence en cours de discussion dans les instances parlementaires.

Les capacités d'accueil que le conseil d'administration a votées, si elles sont approuvées par la rectrice de l'académie de Strasbourg, permettront à l'université d'accueillir l'ensemble des nouveaux bacheliers alsaciens dont le nombre sera de nouveau en hausse : elles prévoient globalement près de 10 % d'augmentation par rapport au nombre actuel des inscrits. Il n'y a qu'en sciences du sport et en psychologie que l'université conditionne l'ouverture de places en nombre suffisant à l'obtention de moyens supplémentaires (enseignants, personnels administratifs) indispensables dans ces filières en forte tension. L'université se prépare d'autre part, comme l'a souligné le président Michel Deneken, à lutter plus efficacement encore contre l'échec en première année de licence (environ 60 % d'échec en 1^{re} année de licence actuellement), en participant au gros effort d'information et d'orientation mis en place par le rectorat et les lycées, et en prévoyant (si les moyens indispensables arrivent !) des formations mieux adaptées à la diversité des bacheliers.

Pour le succès de cette réforme concernant l'ensemble de la communauté universitaire, tous - responsables, enseignants, administratifs et étudiants - se retrouveront dans une commission chargée de suivre l'application de cette réforme.

Contact presse

Christine Guillot, service de la communication

Tél. 03 68 85 14 36 / 06 80 52 01 82/ christineguillot@unistra.fr

Université de Strasbourg